

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Declaration de Maladie

N° W21-675205

100936

Maladie Dentaire Optique A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5855 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : CHOUKATI MO Agathe

Date de naissance : 16.07.53

Adresse :

Tel : 06 61 60 70 66 Total des frais engagés : +4800 + 722 = 5522

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24/12/2019

Nom et prénom du malade : KHIDER fatima Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je n'ai pas pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Signature de l'adhérent(e) : Le : / /

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° W21-675205

HF ophthélmiste Lucette

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Centre des maladies & Chirurgie des yeux



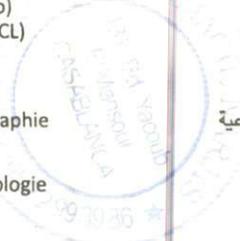
مركز الأمراض و جراحة العيون

Docteur *Mohammed Mikou*
Ophtalmologiste

الدكتور محمد ميكو
اختصاصي في الطب وجراحة العيون

Diplômé de Chirurgie de la Cataracte (Phako)
et la Chirurgie réfractive (PKR/Femto lasik/ICL)
de l'Université Victor Segalen de Bordeaux
Chirurgie des voies lacrymales
Examen de la rétine/Rétinographie/Angiographie
OCT / Laser (ARGON multispot / YAG)
Membre de la Société française d'Ophtalmologie

حاصل على شهادة في جراحة الجلالة بالليزر
و تقويم البصر من جامعة فكتور سيكالان في بوردو
جراحة مسالك الدموع
فحص شبكية العين - تصوير الشبكية - تصوير الأوعية
الليزر متعدد الإشعاع
عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون



Casablanca le, 24/12/2021

KHIDER Fatima

6 118001 070442

Laboratoires Schema Bouskoura
Opatanol® 1mg/ml collyre en solution
Flacon de 5 ml
AMM Maroc NP 96R1/20 DMP/21/MAJ
PPV : 90,70 DHS 407253 MA

- Bropdex collyre
1 goutte, 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 10 jours
- OPATANOL COLLYRE
1 goutte, 2 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1 mois
- Equalarm U.P.
1 goutte, 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 3 mois



ZENITH Pharma
PPC: 145,00 DH

pour le confort

Dr. Mohammed MIKOU
OPHTHALMOLOGISTE
Al Miaral Centre Abdelmoumen
Angle Bd. Mohammed VI - 15 - Casablanca
2ème étage, T: 05 22 86 28 48 / 06 61 09 57 50
Tél: 05 22 86 28 48 / 06 61 09 57 50

Bropdex® 0.3g / 0.1g
Tobramycine / Dexaméthasone
Flacon de 10 ml

6 118001 1272549

ZENITH Pharma
PPC: 145,00 DH

722,30

pour les yeux secs, fatigués
PPC: 145,00 DH

AL MIARA, ... Abdelmoumen, 2^{ème} étage N° 18
Tél. : 05 22 86 28 48 / 06 61 09 57 50
E-mail : dr.mohammed.mikou@gmail.com

جميع المعراج زاوية شارع أنوال وشارع عبد المؤمن الطابق الثاني الرتبة 1^ة
الهاتف : 05 22 86 28 48 / 05 22 86 28 20
الهاتف المحمول (في حالة الطوارئ) : 06 61 09 57 50



Optique 1000 %

Opticien - Optométriste

Facture : N° 003082

Date : 29/12/2024

Mr : KHIDER Fatima
 Docteur :

Type des Verres : progressif 20/20 mm				
Monture : plastique				
Vision de Loin :				
OD	Axe 95°	Cyl -0.75	Sph +2.75	20000
OG	Axe 75°	Cyl -1.00	Sph +2.75	20000
Vision de Prés :				
OD	Axe	Cyl	Sph	
OG	Axe	Cyl	Sph	
Add :				+2.00
Montant :				4800,00

*Optique Mille pour cent
 Optométriste & Opticien*

Quatre mille huit cent

Centre des maladies & Chirurgie des yeux



مركز الأمراض و جراحة العيون

Docteur Mohammed Mikou
Ophtalmologiste

Diplômé de Chirurgie de la Cataracte (Phako)
et la Chirurgie réfractive (PKR/Femto lasik/ICL)
de l'Université Victor Segalen de Bordeaux

Chirurgie des voies lacrymales

Examen de la rétine/Rétinographie/Angiographie

OCT / Laser (ARGON multispot / YAG)

Membre de la Société française d'Ophtalmologie

الدكتور محمد ميكو
اختصاصي في الطب وجراحة العيون

حاصل على شهادة في جراحة الجلالة باللايزر
و تفويم البصر من جامعة فكتور سيكلان في بوردو
جراحة مسالك الدموع
فحص شبكية العين - تصوير الشبكية - تصوير الأوعية
اللايزر متعدد الإشعاع
عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون

Casablanca le, 24/12/2021

KHIDER Fatima

Oeil Droit : (95° -0,75) + 2,75 , Addition + 2,50

Oeil Gauche : (75° -1,00) + 2,75 , Addition + 2.50

VERRES PROGRESSIFS BLANCS ANTIREFLETS

Optique Mille pour Cas
Optométriste & Opticien

Dr. Mohammed MIKOU
OPHTHALMOLOGISTE
Al Mirnal Center
Abdelmoumen
Angle Bd. Abdelmoumen, 2^{ème} étage N° 18
3ème étage - Casablanca
Tél: 0522 86 28 28 - GSM: 0522 86 28 28